



## ATTESTATION

A remplir et retourner au choix  
- par mail à [contact@voies-salees.fr](mailto:contact@voies-salees.fr)  
- par courrier à l'association LES VOIES SALEES  
salle des sports Thierry Guihard  
Rue de la roche blanche  
44350 St Molf

Nous soussignés Madame et/ou Monsieur, \_\_\_\_\_

Responsables légaux de Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_ TELEPHONE EN CAS D'URGENCE : \_\_\_\_\_

### **Inscrivons notre enfant pour le stage d'escalade suivant :**

**mardi 27 décembre de 13h30 à 16h et mercredi 28 décembre 13h30 à 15h30**

(pour enfants nés de 2009 à 2014)

qui se déroulera :

**Salle Thierry Guihard rue de la roche blanche 44350 St Molf.**

\*Attestons :

- Respecter le protocole sanitaire en vigueur à la date du stage

\*Autorisons les encadrants des Voies Salées à faire pratiquer tous les soins médicaux et toutes les interventions chirurgicales reconnues nécessaires au cours du stage et nous engageons à en assurer le règlement,

**J'atteste en ma qualité de représentant légal, que mon enfant a renseigné le questionnaire de santé précisé à l'annexe II-23 du code du sport et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.**

Je m'assure de la prise en charge de l'enfant par le responsable au début du cours et à le récupérer à la fin du cours. Je dégage les Voies Salées de la responsabilité de l'enfant ci-dessus nommé en dehors des heures normales du stage.

Fait à :

Le:

Signature:

Assurance:

L'association Les voies salées et adhérente à la FFCO sous le numéro 44005 pour l'année civile 2022. Une licence sera souscrite pour chaque stagiaire afin de bénéficier des garanties responsabilité civile et individuelle accidents.

**A joindre : règlement de 60 € à l'ordre de : Les Voies Salées**